

Québec, le 30 août 2017

Monsieur Pierre Baril
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), je donne mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de tenir une audience publique concernant le projet d'exploitation d'un gisement de graphite naturel du Lac Guéret par Mason Graphite inc. et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il en aura faite.

Le mandat du Bureau débutera le 25 septembre 2017.

Je joins à la présente la demande d'audience publique qui m'a été adressée concernant ce projet.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



DAVID HEURTEL

p. j.